

Application pour concession de diffusion

Entreprise et zone de desserte

Entreprise: RJB (Radio Jura Bernois) SA

Catégorie de diffuseurs: Radio commerciale

Zone de desserte: Biel/Bienne - Jura bernois

Bases financières

Extrait du registre du commerce: 4. Registre commerce RJB SA.pdf

Statut de la rédaction: 5. Statuts de la rédaction RJB SA.pdf

Bilan: 6. Bilan RJB SA.xlsx

Compte de résultats: 9.1 Salaires RJB SA - CONFIDENTIEL.xlsx

10. Budget investissements RJB SA - CONFIDENTIEL.xlsx

9.2 Echelon RJB SA.xlsx

7. Compte de résultat RJB SA.xlsx

10. Chiffres d'affaires publicite RJB SA - CONFIDENTIEL.xlsx

10. Budget formation continue RJB SA - CONFIDENTIEL.xlsx

Planification à moyen terme Radio: 8. Flux de trésorerie RJB SA.xlsx

Comptes annuels: 2. Compte et bilan de la dernière année RJB SA - VERSION FINALE.pdf

Conditions requises dans le domaine de l'input

Au choix : 1) Les conditions de travail sont réglées dans un contrat d'entreprise. 2) Adhésion à une CCT. 3) Adoption des conditions de travail conformément à la convention avec les associations de médias.

Informations sur les conditions de travail: Le/la candidat(e) adhère à une convention collective de travail (CCT)

Informations sur le personnel

Personnel Direction: 6 // **Pourcentage:** 100

Personnel employé (rédaction / animation): 28 // **Pourcentage::** 1574

Personnel Stagiaires (Programme): 2 // **Pourcentage:** 200

Personnel En ligne: 2 // **Pourcentage:** 133

Personnel Technique: 9 // **Pourcentage:** 160

Personnel Administration: 7 // **Pourcentage:** 90

Personnel Acquisition de publicité: 5 // **Pourcentage:** 430

Personnel Autre: 0 // **Pourcentage:** 0

Personnel indépendants rémunérés: 0

Personnel indépendants non rémunérés: 0

Informations sur l'assurance qualité

Confirmation de la mise en œuvre de l'assurance qualité rédactionnelle selon le modèle de concession : oui

Ligne éditoriale: 11.3 Règlement d'exploitation RJB SA.pdf

11.4 Matrice d'exploitation RJB SA.pdf

11.1 Charte éditoriale RJB.pdf

11.2 Charte animation RJB.pdf

Ligne éditoriale - URL:

Objectifs de qualité: 12.5 Programmation musicale RJB SA.pdf

12.6 Plan de formation animation RJB SA.pdf

12.7 Plan de formation rédaction RJB SA.pdf

12.2 Manuel de management RJB SA.pdf

12.3 Certificat ISAS MEDIA 9001 RJB SA.pdf

12.8 Rapport de revue de direction RJB SA.pdf

12.4 Procédure conception et réalisation de l'information RJB SA.pdf

12.1 Objectifs de qualité RJB SA.pdf

Lien vers les documents d'assurance qualité:

Informations sur le perfectionnement

Confirmation de la mise en œuvre de l'obligation de formation initiale et continue selon le modèle de concession : Oui

Temps consacré au perfectionnement (en jours): 63.00000

Montant pour le perfectionnement (en CHF): 27800.00000

Conditions requises dans le domaine de l'output

Mandat de programme: 13.2 Descriptif des émissions GRILLE 2025 RJB SA.pdf
13.1 Grille RJB 2025.pdf

Des déclarations sur le concept d'information concernant les programmes, le contenu et l'étendue des formes journalistiques ainsi que la part estimée de la production propre:

14.2 Ligne éditoriale d'un journal RJB SA.pdf

14.3 Ligne éditoriale d'un flash RJB SA.pdf

14.4 Aide aux choix éditoriaux RJB SA.pdf

14.1 Mandat d'information RJB SA.pdf

Nombre moyen de minutes/jour d'informations régionales pertinentes: 73

Mentionner les sources habituellement utilisées pour la production d'informations régionales (par exemple, dépêches d'agence, conférences de presse) : Les sources consultées de façon très régulière par notre rédaction pour produire des informations régionales sont les suivantes : Les journalistes eux-mêmes (réseautage), Les autorités publiques (cantonales, communales) (partis, mouvements, syndicats) Les autorités de sécurité (police, pompiers, PC) Les porte-paroles d'institutions publiques ou parapubliques (hôpital, agriculture, économie, éducation, EMS, ...)

Les organisateurs de manifestations culturelles ou sociétales Les auditeurs (via la formule auditeur-reporter ou WhatsApp) L'ATS, qui fournit également des infos régionales Une veille globale des principaux médias nationaux et internationaux au travers de l'AFP Les informations se transmettent surtout via des conférences de presse, des communiqués de presse, des formulaires de contact via RJB.CH, des téléphones à notre rédaction, des envois de courrier, de courriels ou de messages sur les réseaux sociaux.

Déduction de la mesure dans laquelle les rapports sur les événements locaux/régionaux mettent en évidence les contextes et les relations : Chaque actualité locale/régionale diffusée sur notre antenne ou sur nos différentes plateformes numériques (site web, réseaux sociaux, ...) fait l'objet d'une explication détaillée afin de permettre aux auditeurs de contextualiser l'information. Chaque information est sourcée et datée. S'il s'agit d'un dossier de longue date, nos éléments sonores d'archivages peuvent

être réutilisés et les précédentes brèves mises en ligne sont adjointes à la nouvelle brève. Dans une volonté de contextualisation, nos journalistes vont à l'antenne pour réaliser un décryptage d'une actualité. Cela se fait souvent sur la forme du question-réponse en Matinale ou dans un journal de journée, ce qui permet de bien mettre en perspective les informations transmises via une conférence de presse, un communiqué ou dans le cadre de la présentation d'une enquête régionale.

Grille de programme avec références aux canaux de diffusion pour la mise en œuvre de la mission culturelle selon le modèle de concession : 15.3 Mise en oeuvre du mandat culturel RJB SA.pdf 15.2 Mandat culturel RJB SA.pdf

Mandat culturel RJB SA.pdf

15.1 Grille RJB 2025 - culture.pdf

Description de la mise en œuvre de la mission culturelle selon le modèle de concession : La mise en oeuvre du mandat culturel est décrite dans le document "15.3 Mise en oeuvre du mandat culturel RJB SA" disponible dans l'onglet mandat culturel ci-dessus.

Le programme comprend-il un calendrier des manifestations culturelles de votre région de diffusion: Oui

Heure de diffusion du calendrier des événements : Le calendrier des manifestations est diffusé 2x/semaine, le vendredi à 9h15 et le samedi à 9h15.

Durée de diffusion du calendrier des événements (en minutes) : 3

Critères de sélection des événements : Aussi bien selon les critères journalistiques que commerciaux

Questions ou commentaires

Question ou commentaire: Nous vous remercions, dans le cadre du traitement de notre candidature, de prêter particulièrement attention aux documents que nous souhaitons garder confidentiel et qui ne doivent donc pas être publiés, à savoir :

1. Budget salaires : il est en effet aisé d'identifier les personnes concernées par leur fonction.
2. Budget de formation continue : la stratégie de perfectionnement du personnel et à sa

tarification interne relève de choix stratégiques de la société.

3. Budget d'investissement : la stratégie d'investissement du diffuseur et sa politique d'amortissement sont des éléments internes à sa politique d'entreprise.

4. Chiffre d'affaires publicité : le modèle d'affaires et les commissions de la régie publicitaire relèvent de la politique interne des entreprises liées au diffuseur. Une annotation dans ce sens a été ajoutée sur lesdits documents. Nous restons volontiers à disposition pour répondre à vos questions.